

Bulletin municipal



Participation de la Municipalité à ROSE pour la Cause



La Société du cancer du sein du Canada organisera la 18^e édition de la journée ROSE pour la CAUSE, vendredi le 23 octobre 2015. Cet événement a réussi à amasser plus de 7 millions de dollars pour la recherche canadienne sur le cancer du sein.

La Municipalité s'est inscrite à l'événement et amassera vos dons pour la Cause!

Rendez-vous au bureau municipal ou remettez vos dons directement aux employés qui amasseront ceux-ci. Soyez généreux et soyez pour la Cause!

Fin des activités pour la Fête de l'Amour

Le comité organisateur de la fête de l'Amour de Portneuf-sur-Mer informe la population qu'il met fin à ses activités. Le Comité désire remercier tous ceux qui ont participé à leurs soirées ainsi que leurs généreux commanditaires.

S'il s'avérait que d'autres bénévoles aimeraient prendre la relève, communiquez avec ces personnes le plus tôt possible : Nicole: 238-2780 ou Monique : 238-2951. Le comité vous remercie pour votre compréhension !

Vos textes pour le Sentier de Noël 2015

Le comité du Sentier de Noël 2015 fait appel à vous pour vos idées pour que nous ayons encore cette année un sentier rempli d'animation et d'esprit festif!

Vous avez jusqu'à 10 octobre prochain pour nous faire parvenir des textes complets ou seulement entamés, ou même des idées que nous pourrions développer ensemble s'ils sont retenus par le comité.

Les textes doivent être d'une durée d'environ 4 minutes et contenir un maximum de 4 personnages.

Laissez aller votre créativité et lancez-vous !

Faites parvenir vos textes à sentierdenoel@gmail.com

Membres du conseil municipal

Maire

Gontran Tremblay

Conseillère no. 1
Hélène Tremblay

Conseillère no. 2
Nady Sirois

Conseiller no. 3
Roberto Emond

Conseiller no. 4
Michel Chamberland

Conseiller no. 5
Yvan Maltais

Conseiller no. 6
Louis Emond

Séance du Conseil chaque deuxième mercredi du mois sauf exception

OCTOBRE 2015

D	L	M	M	J	V	S
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

3 octobre : Journée portes ouverte salle de quilles

14 octobre : Séance du Conseil

18 octobre : Déjeuner de la Fabrique à l'Accueil

19 au 23 octobre : Semaine Rose pour la Cause!

31 octobre : Clair de lune Halloween à la salle de quilles

Message important au sujet des excréments de chien dans la piste cyclable

La Municipalité demande aux utilisateurs de la piste cyclable qui y promènent leur chien de bien vouloir ramasser leurs excréments lorsque ceux-ci se soulagent à cet endroit. C'est une notion de civisme élémentaire pour tout propriétaire de chien à l'endroit de tous les utilisateurs de la piste cyclable. Nous vous remercions de votre collaboration !



Éco-capsule no. 5

La MRC de la Haute-Côte-Nord produit des Éco-capsules sur les bons comportements à adopter en ce qui concerne la disposition des matières résiduelles.

Voici un lien pour visionner l'éco-capsule no. 5 dont le sujet est « Comment placer son bac en bordure de la rue » <https://vimeo.com/131805547>

Octroi du contrat de déneigement des rues municipales

Suite à l'appel d'offres pour le contrat de déneigement des rues municipales et des stationnements, le contrat a été octroyé à Transport Bouchard pour la somme de 80 047\$ taxes incluses pour la saison 2015-2016.

En ce qui concerne le contrat de déneigement pour la route 138 et la rue Principale, sous la responsabilité du ministère des Transports, le contrat a été octroyé par le ministère à Albertus Savard Inc. pour la saison 2015-2016.

Poste d'aide-journalier : Engagement de monsieur Gino Savard

La Municipalité a procédé à l'engagement de Monsieur Gino Savard pour une période de six mois.

Ce dernier a rejoint l'équipe des travaux publics le 21 septembre dernier.

Cet engagement a été rendu possible suite à la collaboration financière d'Emploi-Québec. Une résolution à cet effet a été adoptée le 9 septembre 2015.

Règlement concernant l'utilisation d'armes à proximité de maisons ou de bâtiments

Nous vous rappelons qu'en vertu du règlement HCN-1013, il est interdit de décharger une arme à feu ou une arme à air comprimé ou de faire l'usage d'un arc ou d'une arbalète à moins de trois cents (300) mètres de toute maison, bâtiment ou édifice et ainsi qu'à tout autre endroit dans les limites de la Municipalité où la signalisation l'interdit sauf pour les détenteurs d'un permis spécial valide émis par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune en vertu des dispositions de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la Faune. Les personnes qui contreviennent à ce règlement commettent une infraction et s'exposent, en plus des frais, d'une amende minimale de 100\$ et maximale de 500\$.

Début de la saison pour le Comité de quilles et la salle de quilles La boule argentée

La salle de quilles La boule Argentée débutera ses opérations très bientôt. Vous désirez vous inscrire à l'une ou l'autre des ligues ? Informez-vous auprès de Serge ou de Gina au 418-238-2095 ou au 418-238-2087. En plus d'offrir les activités habituelles relatives aux quilles, le Comité a prévu plusieurs activités pour la saison 2015-2016 à venir dont voici un aperçu :

Journée porte ouverte le 3 octobre 2015-Clair de lune Halloween les 31 octobre et 5 à 7 (des bonbons seront donnés aux enfants qui se présenteront à la salle de quilles)-Tournois 10-9-8 le 14 novembre 2015-Tournoi 9 meilleurs carreaux le 5 décembre 2015-Clair de lune le 16 janvier 2016-Bingo Cadeaux le 6 Février 2016-Tournoi de la Saint-Valentin les 13-14 Février 2016-Souper de crabes le 9 avril 2016

Nous informons également que vous pouvez réserver la salle de quilles pour vos activités , soit pour une fête d'enfants ou autres.

Au plaisir de vous compter parmi nous lors de nos activités !

Le Comité bibliothèque est à la recherche de bénévoles

Le Comité est à la recherche de bénévoles. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec la responsable, madame Christine Olivier au 418-238-5480.

Fabrique de Ste-Anne-de-Portneuf : achat d'un orgue

Merci à tous ceux qui ont permis la réalisation de ce projet! Gagnante du coffre en cèdre : madame Rosy Tremblay



Déjeuner au profit de la Fabrique

Déjeuner le 18 octobre à la salle de l'accueil au profit de la Fabrique. Adulte 8\$, enfants moins de 12 ans 5\$. Billets en vente à l'avance au bureau 418-238-2194, à la Halte 138, au Dépanneur Louise Brisson, auprès de Monique au 418-238-5551 ou de Linda au 418-238-2612. Bienvenue à tous et à toutes!

À surveiller : calendrier 2016 bientôt en vente pour la période des Fêtes. Vous aurez plus de détails au prochain bulletin.

Info-biblio

Heures d'ouverture

Les heures d'ouverture sont le lundi de 18h30 à 20h et la reprise de l'horaire régulier prendra effet après le congé de l'Action de Grâce, surveillez les affiches. Lundi le 12 octobre prochain la bibliothèque sera fermée en raison du congé de l'Action de Grâce.

Avec la reprise de l'horaire régulier, surveillez nos différentes nouveautés à venir!

Collecte des encombrants



La MRC de La Haute-Côte-Nord informe les résidents de Portneuf-sur-Mer que la collecte des encombrants se déroulera le 26 octobre 2015. Lors de cette collecte, il vous sera possible de vous départir des objets volumineux qui ne sont pas ramassés lors de la collecte régulière des ordures ménagères. La collecte des encombrants s'adresse uniquement aux usagers du secteur résidentiel et aucune ordures ménagères ne doit être déposée à la rue pendant celle-ci.



Les encombrants doivent être empilés de façon ordonnée en bordure de la route ou d'une rue (avant 6 h le matin et au plus tôt 48 heures avant la collecte) et ils doivent être attachés en paquets pour éviter leur éparpillement et faciliter leur enlèvement. Pour plus de renseignements concernant les matières qui sont autorisées, nous vous suggérons de consulter le communiqué relatif à la collecte des encombrants dans la section avis divers du site web de la Municipalité au www.portneuf-sur-mer.ca

Arrivée de la collecte des résidus verts

La MRC de La Haute-Côte-Nord informe la population de Portneuf-sur-Mer que la collecte automnale des résidus verts aura lieu les 2 et 3 novembre prochains.

La collecte des résidus verts est l'occasion de se départir écologiquement des feuilles mortes, rognures de gazon, résidus de jardin et branches en les déposant en bordure de rue dans des sacs de plastique transparents, de préférence, alors que les branches doivent être coupées (longueur maximale de 2 pieds) et attachées en paquets afin d'éviter leur éparpillement et un ramassage plus rapide. Un effort qui rapporte collectivement puisque les résidus verts ainsi accumulés sont transformés en compost à faible coût plutôt que d'être enfouis à plus de 100 \$ la tonne.

Veillez placer vos résidus en bordure de la rue la veille de la collecte. Nous vous rappelons qu'aucune autre matière ne sera acceptée lors de cette collecte. La MRC vous invite à récupérer dès que possible vos résidus verts et à communiquer avec votre municipalité pour tout renseignement concernant cette collecte.

LA LOTO-ÉCOLO : BIEN TRIER, C'EST GAGNANT!

Depuis le début de l'été, l'agent d'information et de sensibilisation à la gestion des matières résiduelles de la MRC, monsieur Félix Primeau Bureau, ainsi que son assistant, monsieur Tomy Bouchard-Béliveau, vérifient le contenu des bacs de recyclage des adresses sélectionnées au hasard sur tout le territoire de La Haute-Côte-Nord. Lorsque le tri est exemplaire, ils remettent un coupon de participation pour la Loto-Écolo.

Pour connaître la liste des matières acceptées dans le bac bleu, nous vous invitons à consulter votre calendrier des collectes ou le site Web de la MRC (www.mrchcn.qc.ca). Des PRIX d'une valeur totale de PLUS DE 2 000 \$, dont un GRAND PRIX, seront tirés parmi les citoyens participants. Pour avoir une chance de gagner un prix, une seule chose à faire : bien trier vos matières! La MRC remercie chaleureusement les commanditaires de l'édition 2015 de la Loto-Écolo!

Bonne chance à tous!

Chronique « Les nouvelles du banc »

Pour ma deuxième chronique « les nouvelles du banc », je vous en apprendrai plus sur la flore de ce dernier. Le banc possède une flore sans pareil. Appelé affectueusement « foin », l'élyme des sables fait en sorte que le banc résiste à la marée, les courants et les vents. Grâce à l'élyme des sables, lorsque les grandes marées d'automne et de printemps frappent le banc, l'élyme le protège.



Saviez-vous que sur le banc de sable, il y a des plantes comestibles? Naturellement, les fraises des champs, framboises et les bleuets font la joie de ceux qui en mangent. Je ne m'attarderai pas à ceux-ci, je vous parlerai plutôt du persil de mer. Du persil de mer me direz-vous?! Le persil de mer est une herbe salée qui pousse dans le marais salé en face du banc de sable. Cette plante est très prisée en France, nous en avons fait sa découverte cette été. Laissez-moi vous raconter l'histoire. Un dimanche matin, à l'ouverture du kiosque, il y avait déjà une voiture de stationnée. Je me suis dit, *je vais attendre lorsque la personne reviendra j'irai lui dire un petit bonjour* comme je le fais avec tous ceux qui se présentent au kiosque local d'information. C'est alors que des touristes qui revenaient d'aller marcher me demandent ceci : « *l'homme qui vient de partir savez-vous où il va avec ses bottes de pluie et un sceau et qu'est-ce qu'il ramasse?* Comme je l'ignorais, je dis aux touristes que je me renseignerais. Lorsque la personne revient de la plage, je me renseigne pour savoir ce qu'il avait dans le sceau en question. Il me dit : « *c'est de la salicorne* ». Je constate que ces plantes sont comestibles. Les rivages de la mer présentent toujours des attraits, mais les cueilleurs y trouvent un intérêt supplémentaire : les plantes comestibles qui y élisent domicile. Négligées et peu connues, plusieurs plantes qui poussent sous l'effet des marées ou juste au-delà, sont un vrai délice en cuisine. Que vous visitiez l'estuaire ou les rivages du St-Laurent, ou encore la Baie-des-Chaleurs, vous trouverez ces plantes à marée basse, dans les dunes, sur les roches et les falaises, dans les marais salés ou dans la vase des battures. Parmi elles, la livèche écossaise qu'on appelle aussi persil de mer (*Ligusticum scoticum*), est exquise et facile à trouver. Dans le prochain bulletin, je vous présenterai une recette de Pesto au persil de mer ainsi que la manière d'apprêter la plante. En espérant que cette chronique saura vous plaire et vous informer!

Cathy Thibeault, agente de développement par intérim

Les « échos » du conseil municipal

Voici des sujets qui ont fait l'objet de discussions et de décisions lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 9 septembre dernier et de la séance extraordinaire du 14 septembre dernier

- Mise aux normes de l'eau potable/Aménagement du nouveau puits no.2/ Mandat à AquaTer-Eau pour inspection du puits no. 2 actuel et recommandation/ Proposition de services professionnels du Groupe-conseil TDA/ Plans et devis et estimation.
- Communications incendie/ Projet d'installation d'une nouvelle antenne/ Soumission reçue.
- Agente de développement/ Fin d'emploi.
- Société de développement de Portneuf-sur-Mer/ Projet de bail.
- Club Bourane Inc./ Projet de bail selon résolution 15-05-6368.
- Servitude égout pluvial au 535, rue Mgr Bouchard/ Approbation des travaux.
- Projet de vente partie résiduelle du lot 5 646 419/ Suivi du dossier.
- Entente Innergex/ Canotage sur la rivière Portneuf/ Entreposage de l'équipement pour la saison hivernale 2015-2016.
- Formation médiation culturelle/ Présentation d'une demande d'aide financière/ Signataires autorisés.
- Soutien aux initiatives de jardinage/ Demande d'aide financière et signataires autorisés.

- Problématique téléphonie cellulaire/ Suivi du dossier et offre de services.
- Offre d'emploi pour poste d'aide-journalier dans le cadre du Programme de subvention à l'emploi d'Emploi-Québec/ Candidatures reçues.
- Lot 5 646 419 (terrain de l'ancien Hôtel Central/ Projet d'aménagement d'un terrain de pétanque/ Autorisation du dépôt d'une demande dans le Pacte rural et signataires autorisés.
- Demandes d'appuis, financières et/ou de partenariat/ Comité de gestion du chemin forestier/ Demande d'aide financière/ Cercle des Fermières/ Demande d'aide financière.
- Déneigement des rues et des stationnements municipaux hiver 2015-2016/ Soumissions reçues et octroi du contrat.
- Projet de vente d'une partie résiduelle du lot 5 646 419 (terrain ancien « Hôtel Central »).

Représentation du conseil municipal

Madame Hélène Tremblay, conseillère no. 1
Bibliothèque municipale

Madame Nady Sirois, conseillère no. 2
Comité d'embellissement, Politique familiale et démarche MADA

Monsieur Roberto Emond, conseiller no. 3
Office municipal d'habitation et Société de développement

Monsieur Michel Chamberland, conseiller no. 4
Piste de ski de fond, Comité d'embellissement

Monsieur Yvan Maltais, conseiller no. 5
Entente intermunicipale d'incendie et Camping

Monsieur Louis Emond, conseiller no. 6
Travaux publics et entretien des bâtiments
Remplaçant du maire à la MRC

Répertoire

BUREAU MUNICIPAL :	418-238-2642
TÉLÉCOPIEUR :	418-238-5319
GARAGE MUNICIPAL :	418-238-2622
INSPECTEUR MUNICIPAL :	418-238-2795
	418-587-0336
CHALET DES SPORTS :	418-238-2158
L'ACCUEIL :	418-238-2994
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :	418-238-5303
SÛRETÉ DU QUÉBEC :	418-587-2238
SALLE MUNICIPALE :	418-238-5402
KIOSQUE D'INFORMATION :	581-323-1050
MARINA :	418-238-2040
PROBLÈMES IMPORTANTS :	418-238-2795
	418-587-0336
SÉCURITÉ CIVILE :	418-295-4903
CROIX ROUGE :	1-877-362-2433

Site Web : <http://portneuf-sur-mer.ca>
Courriel : portneuf-sur-mer@videotron.ca

911

URGENCES

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance du Conseil se tient habituellement chaque deuxième mercredi du mois. La prochaine séance du Conseil est donc prévue le 14 octobre 2015 19h à la salle du Conseil de l'édifice municipal. *Les procès-verbaux complets et les ordres du jour sont disponibles après approbation sur le site web de la Municipalité au <http://portneuf-sur-mer.ca>.*

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h ainsi que le vendredi de 9 h à 12 h.



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2016

RÔLE TRIENNAL 2015-2016-2017
(2^E EXERCICE FINANCIER)

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, en conformité avec l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, que le rôle d'évaluation triennal est dans le 2^e exercice financier de son application.

Toute demande de révision, prévue par le section I du chapitre X, concernant le rôle, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174, doit être déposée au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou du suivant.

Une telle demande de révision doit être déposée au moyen de la formule prescrite à cet effet, sous peine de rejet, au bureau de la MRC de la Haute-Côte-Nord et à en acquitter les frais prévus par le règlement, le cas échéant.

Donné à Portneuf-sur-Mer le 9 septembre 2015.

Nancy Roussel
Directrice générale et secrétaire-trésorière